

BILLY infos

UNE SEMAINE OLYMPIQUE!

P.10 et 11

Prochain
numéro,
mercredi
2 mars
2022!



Vœux à la population
Les projets de 2022

p.4 & 5



Santé
La vaccination se poursuit

p.8



Sport
Le Service des Sports
de Billy-Montigny

p.12

Inscriptions

Listes électorales

En vue des prochaines échéances électorales et afin de pouvoir prendre part au vote lors de celles-ci, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire, c'est le devoir civique de chaque citoyen.

Depuis 2019, les démarches d'inscription ont été modifiées et simplifiées. Les inscriptions peuvent être reçues jusqu'au 6ème vendredi précédent la date des élections, soit le vendredi 4 Mars 2022.

Pour l'inscription ou effectuer un changement d'adresse, rendez-

vous en Mairie muni d'une carte d'identité ou un passeport en cours de validité, d'un justificatif de domicile (facture EDF, Téléphone...) datant de moins de trois mois.

L'inscription peut être faite par Internet à partir du site internet service public.fr

Pour tous renseignements, rendez-vous sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE et renseigner le formulaire.

1^{ère} année maternelle

Vous souhaitez inscrire votre enfant en première année de Maternelle pour la rentrée de septembre 2022, voici les démarches à suivre :

- Fournir les pièces demandées
- Ramener l'ensemble en Mairie pour validation

Une fois la validation acceptée, le dossier sera à déposer à l'école.

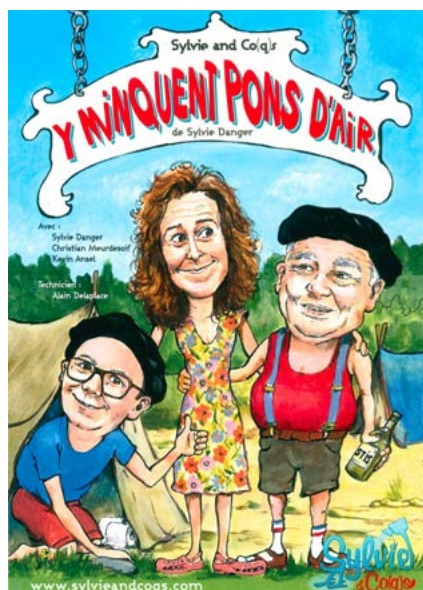
• Remplir les dossiers d'inscription, disponibles en mairie ou sur le site de la ville à compter du 1er mars

Spectacle gratuit en mars à Léon Delfosse !

Sylvie Danger (Sylvie & Co(q)s) est de retour avec ses joyeux lurons pour vous faire retrouver le fou-rire avec leur spectacle : « **Y manquent pons d'air** » Venez les applaudir le **SAMEDI 5 MARS**, 19h, à l'espace culturel Léon Delfosse. Petite restauration sur place.

Réservations au centre Picasso aux dates suivantes : Mardi 15 février, vendredi 18 février, mardi 22 février, vendredi 25 février et mardi 1^{er} mars.

Tel : 06 12 39 37 44
et 09 54 37 78 73



Ils se sont dit oui !



Le 23 décembre 2021, **Deborah Guillain** et **Jordan Grzesitza** se sont unis par les liens du mariage en présence de Marceline Brebion, adjointe au maire.



Le 22 janvier, Fadila Briki, adjointe au maire, recevait le consentement de **Elisabeth Wilczynski**, auto-entrepreneur, et de **Cédric Cardon**, artisan peintre.

Naissances

Emy Ciraud, le 09-12 à Lens ;
Elyna Pouchain, le 18-12 à Lens ;
Hildegard Winkler, le 29-12 à Arras ;
Zélie Censier, le 31-12 à Seclin.

Décès

Otello Troni, 95 ans ;
Christian Verleyen, 74 ans ;
Maria Bartol ép. Dragan, 98 ans ;
Nelly Santoro, 46 ans ;
David Ferlin, 60 ans ;
Jean Kowalski, 84 ans ;
Alfred Mendritzki, 75 ans ;
Pierre Pecqueur, 93 ans ;
Roger Tichant, 65 ans ;
Elise Buchet ép. Cambéry, 95 ans.

Sommaire

- **P. 4 à 6** : Voeux à la population
- **P. 7** : Le droit de louer : le point sur ce qui change en 2022
- **P. 8** : Santé, l'affaire de tous
- **P. 9** : La solitude n'existe pas au Foyer Guy Mollet
- **P. 10 et 11** : Un nouveau service dédié aux sports !
- **P. 12** : Un accès au numérique facilité avec le Pass Numérique
- **P. 13** : Les recommandations de votre médiathèque.
- **P. 14** : Vie commerçante
- **P. 15** : Tribunes libres



Édito

Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

Une page se tourne, une nouvelle année débute... Espérons la plus paisible, et propice à nous retrouver pour des moments conviviaux, sportifs et culturels.

En attendant un retour à la « vie d'avant », rappelons que l'ensemble des services municipaux restent mobilisés et que le service public est rendu à nos administrés. Le restaurant scolaire, le service périscolaire, les mercredis permanents et les centres de loisirs poursuivent leurs missions et accueillent, au gré des divers protocoles qui ne cessent d'être modifiés, vos enfants.

La mairie, le CCAS, le cyberbase et la médiathèque sont restés ouverts malgré la crise sanitaire qui sévit à tout instant.

Nous poursuivons également la mise en œuvre du programme électoral dont vous pouvez trouver le détail dans les vidéos sur notre page YouTube ou Facebook.

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous adresse mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette année 2022.



Votre Maire,
Bruno Troni

Billy-Infos
Mensuel d'informations de la ville de Billy-Montigny
Mairie, rue Jean Jaurès
62420, Billy-Montigny
Tél : 03 21 13 81 13
Fax : 03 21 13 81 21
Mél : secretariat@billy-montigny.fr
Site web : www.billy-montigny.fr
Facebook : ville.billy.montigny

Directeur de la publication
et rédacteur en chef :
Bruno Troni
Rédaction et photos, conception
graphique et impression :
Service communication

Les investissements se poursuivent en 2022

En raison de la crise sanitaire, la cérémonie des vœux à la population s'est faite sous forme numérique pour la deuxième année consécutive avec la même formule sur Internet.

Après la diffusion d'un film retraçant l'année 2021, Bruno Troni, maire de la commune, a adressé ses vœux depuis l'espace culturel Léon Delfosse.

Une pensée pour les aînés

En préambule, Bruno Troni a tenu à rendre hommage à nos anciens disparus et notamment Otello Troni, maire de Billy-Montigny de 1977 à 1999. Il a salué ses 22 années de mandature à la tête de la municipalité durant lesquelles, lui et son équipe municipale, ont bouleversé la vie des billysiens par les nombreux projets de transformation de la commune.



Le service public mobilisé en temps de crise sanitaire

Bruno Troni a tenu à remercier l'ensemble du personnel communal qui, malgré la crise et les différents protocoles sanitaires qui se succèdent, a su faire preuve de solidarité et d'un grand professionnalisme au service de la population.

C'est ainsi qu'il a rappelé l'importance de la fonction publique territoriale et pointé du doigt la gestion gouvernementale des différents services publics et

notamment ceux de l'éducation nationale et de l'hôpital public.

Le maire de la commune a également réaffirmé la position favorable de la municipalité quant à la vaccination tout en appelant à réviser le système de santé.

Les campagnes de vaccination à Billy-Montigny se poursuivront donc et notamment le 26 février à l'espace culturel Léon Delfosse



Des initiatives maintenues au gré de la crise sanitaire

Malgré le contexte sanitaire difficile, les activités sportives et culturelles ont été maintenues. Les différentes initiatives au sein des écoles telles que la distribution de fournitures aux élèves du primaire et du collège, ainsi que les prix aux élèves de maternelle se sont tenues.



2021 : une nouvelle jeunesse pour le patrimoine Billysien

Cela était au programme lors des dernières élections municipales : la restauration des façades des bâtiments communaux.

L'engagement a été tenu puisque le centre culturel Pablo Picasso, la salle d'Œuvres sociales ainsi que la mairie ont été restaurés en régie par le personnel municipal. Monsieur le maire, Bruno Troni, a tenu à féliciter les employés municipaux pour ce bel ouvrage.

Déjà dotée il y a peu d'un système de chauffage neuf, l'église Saint Martin a entièrement été rénovée avec de nouvelles menuiseries et un ravalement de sa façade et de ses chéneaux.



Des festivités au cœur de la vie billysienne

Si la pandémie a perturbé bon nombre d'initiatives, le calendrier festif n'a pratiquement pas pâti de la conjoncture sanitaire.

Monsieur le maire s'est réjoui que des événements tels que le salon de la bière, le 14 juillet, les fêtes de l'Hors d'équerre ainsi que le Forum des associations aient pu se dérouler convenablement pour le plus grand plaisir de la population.

Des finances dans le vert !

Tous les investissements se font sur fonds propres et par le biais de subventions. Depuis 2012, la municipalité n'a contracté aucun emprunt et a même un taux de désendettement supérieur à la moyenne.

Pour l'année 2022, Bruno Troni a annoncé que la taxe foncière n'augmentera pas et pourrait même diminuer en fonction des éléments à venir comme cela a été fait consécutivement ces trois dernières années.

Billy-Montigny rejoint l'aventure des J.O. 2024 !

Avec la réfection de la halle de tennis Jean Paindavoine, le stade Paul Guerre est désormais totalement rénové. Toutes ces réhabilitations ont permis à la municipalité d'obtenir le label « Terre de jeux 2024 » et la salle de handball Otello Troni ainsi que le terrain hybride de football ont été retenus comme base d'entraînement pour les athlètes qui concourront aux Jeux Olympiques 2024.

C'est une fierté pour notre commune qui entend poursuivre

son investissement en terme d'infrastructures sportives avec la construction d'un futur centre aquatique en plein centre ville.



Retrouvez le contenu vidéo sur Facebook

et Youtube



Vieux-Billy : la cure de jouvence bientôt terminée !

Par soucis économiques et écologiques, la réhabilitation du quartier du Vieux Billy était devenue inévitable. Après des travaux de grandes envergures, la partie «Est» est désormais terminée. Il ne reste désormais que la rue et la place Charles Mathieu et la rue Voltaire à aménager.

Véritable façade du quartier du Vieux Billy, le **parc Léo Lagrange** a été totalement réaménagé lors du précédent mandat. Il offre à la population un lieu de promenade et d'activités agréable et arboré.

La **rue Voltaire** fait partie de la dernière phase de réaménagement.

Les rues Salengro, Camus, Danton, Tréhoux sont désormais terminées et praticables à la grande satisfaction des riverains.

La sécurité y est accentuée grâce au stationnement harmonieux et à la limitation à 30km/h dans cette zone.

Ce quartier rajeuni sera également dynamisé par l'implantation du futur centre aquatique situé avenue de la République.

Quid du centre-ville ?

Le quartier du Vieux Billy terminé, la municipalité pourra s'atteler à la rénovation du centre ville à savoir : l'axe ayant pour point de départ la rue Jean Jaurès et qui se termine rue de Rouvroy.

C'est précisément par cette dernière que les travaux débiteront avec les rues Florent Evrard et Pierre Tournay, particulièrement fréquentée par les collégiens.

La part belle au marché

La place et la rue Mathieu vont faire l'objet d'un remodelage total afin d'harmoniser le stationnement et l'implantation du marché dominical ainsi que la fête foraine.

Ainsi, le dimanche, la partie Nord de la place sera réservée au stationnement des véhicules tandis l'autre partie sera aménagée pour le marché.

L'arrêt de bus sera intégré à ce projet d'aménagement.

Le droit de louer : le point sur ce qui change en 2022

Sur le territoire de la CALL, existait déjà dans certaines communes, le **Permis de louer**. En effet, pour lutter plus efficacement contre les situations du **mal logement** et promouvoir un parc locatif de qualité, la loi pour l'Accès au Logement et Urbanisme Rénové (ALUR) a déployé des outils de lutte contre l'habitat indigne dont le Permis de Louer. Ainsi, tout propriétaire bailleur ayant un logement destiné à la location situé dans l'un des secteurs concernés doit déposer une **demande d'autorisation de mise en location de son logement**.

En 2022, le dispositif prend de l'ampleur. Désormais, 18 communes rejoignent le dispositif, dont Billy-Montigny.

Lancement du Permis de diviser

L'agglomération de Lens-Liévin fait face à une multiplication de divisions de maisons en plusieurs appartements, dont la qualité peut s'avérer médiocre : surfaces des logements faibles, peu d'isolation phonique, aménagement de sous-sol, prolifération d'ordures ménagères, etc.

Pour contrer ce phénomène et accompagner les propriétaires dans leur projet, le **Permis de diviser** est lancé.

Ainsi, à partir du 1^{er} janvier 2022, tout propriétaire, d'une maison ou d'un immeuble, souhaitant diviser son bien (situé sur les périmètres retenus), pour créer un ou des logements, devra disposer d'un **Permis de diviser**. Il sera délivré par la CALL, si les futurs logements respectent les conditions de sécurité et de salubrité.

Obtention de l'éligibilité

Pour connaître son éligibilité aux dispositifs, les propriétaires-loueurs de biens immobiliers peuvent vérifier leur situation sur permisdeler.agglo-lenslievin.fr

Pour plus d'infos

Le guide du Permis de louer, le flyer du Permis de Diviser et le mode d'emploi sont disponibles ici : <https://we.tl/t-6Q9KvpWWbH>

Précarité énergétique

En cette nouvelle année, et malgré les conditions sanitaires actuelles, les spécialistes restent à l'écoute et demeurent concernés par ces problématiques. INHARI est en mesure d'accompagner les ménages fragiles dans le cadre de diagnostics socio-technique au domicile.

Pour rappel, missionnée par le Département dans le cadre de la prévention à la précarité énergétique sur la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin, les visites (gratuites) auront pour but :

• 1^{ère} visite : diagnostic technique du logement (équipements, consommations énergétiques, habitudes, etc.),

• 2^{ème} visite : présentation du compte rendu avec préconisations de gestes économes et pose de petits équipements dans le but de réaliser des économies d'énergie.

• Remise d'un kit et d'un livret conseil eco-gestes.

Informations auprès de :

• INHARI 3 rue Alexandre Maniez 62750 Loos-en-Gohelle. Tel : 03 21 37 38 36 agencenpdc@inhari.fr
• CCAS 33 rue de Rouvroy 62420 Billy-Montigny
Tel : 03 21 76 23 00



Contact en mairie
M. Michel MONNIER, adjoint au Maire, délégué au logement, vous reçoit sur rendez-vous le lundi de 14^h à 15^h.

Santé, l'affaire de tous

Depuis plusieurs mois, vos élus se mobilisent pour rendre l'accès à la vaccination pour lutter contre la COVID 19 plus facile.

En effet, plusieurs actions ont été menées :

- Aide au transport dans les centres de vaccination environnants
- Mise en place du bus durant l'été 2021 sur la parvis de la mairie
- Création d'un centre de vaccination éphémère sur la commune, en partenariat avec les villes d'Avion, Méricourt et Sallaumines, depuis octobre 2021.

Cette mobilisation fait appel à une organisation revue selon l'actualité et engage un travail en amont non négligeable dans le quotidien des agents. Mettre en place un centre

de vaccination pour le week-end requiert de la main d'œuvre pour l'installation, du nettoyage, un appel aux services informatiques, des agents mobilisés le jour J pour encadrer le corps médical et accueillir les administrés. Le partenariat avec la ville d'Avion est à saluer également puisque cette commune met à disposition le matériel informatique qui est ainsi mutualisé sur les 4 communes.

L'actualité 2022 pointe un changement dans le vaccin même injecté...le PFIZER est ainsi réservé aux moins de 30 ans alors que le MODERNA devient le vaccin des plus de 30 ans.



Si vous souhaitez vous faire vacciner, adressez vous en mairie ou au CCAS pour une prise de rendez-vous pour la prochaine date : le SAMEDI 26 FÉVRIER à l'espace culturel Léon Delfosse



Le délai de la dose de rappel est ramené à trois mois après la dernière injection ou la dernière infection au Covid-19. **Sauf pour les 12-15 ans (6 mois entre la 2^e et 3^e injection)**

Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus.

La vaccination est ouverte à tous les enfants de 5 à 11 ans.

ATELIERS CULINAIRES

- * **Mardi 9 février à 10h au centre Pablo Picasso :** infos, conseils d'une diététicienne puis fabrication d'une barre de céréales.
- * **Vendredi 11 février à 10h au centre P. Picasso :** infos, conseils d'une diététicienne puis fabrication de crêpes aux pommes râpées avec caramel à tartiner.

Réservations au CCAS, 33 rue de Rouvroy ou au 03 21 76 23 00

PASS VACCINAL COMMENT ÇA MARCHE ?

Le « pass sanitaire », c'est-à-dire la preuve que vous êtes à jour de votre vaccination contre la Covid-19, devient le « pass vaccinal ». Ce qu'il faut savoir.

À partir de quand ?

Le « pass vaccinal » entre en vigueur le **lundi 24 janvier 2022**.

Qui est concerné ?

- Toutes les personnes âgées de **16 ans et plus**.
- Les **12-15 ans** conservent leur « pass sanitaire ».

Si je ne suis pas vacciné ?

Alors vous ne pouvez pas avoir de « pass vaccinal ».

Il sera cependant accessible et activé pour les personnes vaccinées dès leur 1^{ère} dose de vaccin (à faire avant le 15 février 2022) et sous 2 conditions :

Recevoir la 2^e dose dans un délai de 28 jours.

Présenter un test négatif de moins de 24h.

Faut-il l'activer ?

Non. Si vous possédez un « pass sanitaire » celui-ci devient automatiquement « pass vaccinal ».

À quoi va-t-il servir ?

Le « pass vaccinal » permettra d'accéder* :

- aux restaurants et bars,
- aux cinémas,
- aux établissements sportifs,
- aux musées, aux salles de spectacle, aux foires,
- aux transports publics inter-régionaux.

*pas nécessaire pour les meetings politiques. Sources : gouvernement, Conseil constitutionnel.

VISACTU

La solitude n'existe pas au Foyer Guy Mollet

Au foyer Guy Mollet, situé rue de Bönen, les résidents profitent paisiblement de leur chez toi, tout en vivant en collectivité. En effet, chacun bénéficie de son propre appartement doté de toutes les commodités, de repas variés, confectionnés sur place, et d'animations diverses. Ils peuvent ainsi recevoir à leur gré leur famille, leur amis, rester seul ou participer aux activités proposées par l'équipe ou les services municipaux.



Géré par FILIERIS, le personnel de l'établissement leur est tout dévoué et s'investit pour leur rendre la vie plus douce. D'ailleurs, M^{me} Gourdin reçoit toute personne qui voudrait d'une part obtenir des renseignements sur les conditions d'entrée et d'autre part, visiter la résidence afin de mieux se rendre compte du milieu dans lequel elle serait appelée à vivre. Une chambre d'hôte est disponible pour essayer pendant quelques jours la résidence.

De nombreuses distractions viennent agrémenter le quotidien de nos aînés. Citons en exemple le repas à thème 1fois/mois (raclette, moules-frites, barbecue, ch'ti...), le repas festif (anniversaire, printemps, Noël, fête des mères et pères, semaine bleue...), la gym douce, l'atelier mémoire et bien-être, le loto avec Roselyne du club « Le Sourire ».

Les services civiques de la ville, les agents et bénévoles de la médiathèque Nelson Mandela, la société Symphonique Billysienne participent également au bon vivre des résidents.

Pour tous renseignements : 03 21 75 19 29 ou par mail : marie-pierre.gourdin@fileris.fr

Au club « Le Sourire » on a toujours la pêche !

Peu importe le nombre des années passées, nos aînés gardent toujours une âme d'enfant quelque part dans leur cœur.

Depuis plus de quatre mois, les adhérents de l'association ont pris leurs marques dans leur nouvelle salle située au 9 rue Camille Desmoulins. Chaque jeudi après-midi, nos joyeux seniors s'adonnent toujours autant avec plaisir aux habituelles parties de cartes et jeux les plus divers. A côté de cela, quelques sorties, animations variées, repas dansants (un peu moins avec la situation sanitaire), etc... leurs sont proposés.

Dernièrement, les adhérents du club ont eu la joie de recevoir les services civiques de la commune

pour pouvoir se divertir et participer à un petit challenge avec des jeux anciens.

Colette Sesniak, présidente du club, aidée par ses amis du bureau, tient à rappeler que « venir au club, c'est rompre la solitude et se donner un but dans la semaine, vieillir le mieux possible ».

Paulette, Jeanne-Marie et Liliane, sont unanimes : « C'est une très belle salle et on s'y sent bien, c'est plus intime. Malheureusement, il y a la perte de quelques adhérents dû à la crise sanitaire et du fait qu'il y ait



Inscription au club « du Sourire », rendez-vous sur place tous les jeudis de 14h à 18h (9 rue C. Desmoulins) ou par téléphone au 03 21 75 71 29.

plus de trajet et moins de place de stationnement par rapport à l'ancienne salle ». « Mais, quand on veut se divertir, on n'hésite pas, on vient retrouver les copains et copines... ».

Un nouveau service dédié aux sports !

La majorité billysienne a opté, lors de sa dernière campagne, pour la création d'un service des sports. Il voit le jour en janvier 2022 avec une première action dédiée à la Semaine Olympique qui a rencontré un franc succès.

Pourquoi un tel service ?

Billy-Montigny est réputée pour être une ville sportive mais les élus ont de nouvelles ambitions :

- Créer une dynamique sportive
- Devenir un relai pour les associations sportives
- Proposer de nouvelles activités
- Organiser des événements sportifs

Quelles actions seront proposées ?

Pour sa première année, le service est déjà plein d'ambitions avec divers événements :

- la Semaine Olympique en guise d'ouverture en janvier 2022
- le « Savoir Nager » qui s'adresse aux enfants de 6 à 11 ans afin de leur apprendre à nager et de les sensibiliser aux risques de noyades
- « A chacun son sport » pour permettre aux jeunes de découvrir l'ensemble des pratiques sportives sur la commune par le biais de coupons sport
- Le parc Olympique sur la thématique « Sport et santé » ayant pour objectif le bien-être de tous, au travers d'activités sportives et d'ateliers autour de la santé.

Contact

Alexandre Lenoir est à la tête de ce service, et vous accueille au PIJ 6/8 rue Etienne Dolet.
Il est également joignable par mail : sports@billy-montigny.fr



Nous vous dévoilons le logo du service des sports !

La flamme Olympique a vacillé de ville en ville !



La ville de Billy-Montigny a eu le privilège d'ouvrir la semaine olympique avec la flamme, portée par le sprinter Jules Hocepied, lors des Jeux Olympiques de 1948 de Londres.

En partenariat avec l'association missions civique et citoyenne d'Avion (AM2C), les jeunes en service civique ont eu l'honneur de silloner les villes d'Avion, Sallaumines, Méricourt et Billy-Montigny en la portant bien haut. Ils se sont pleinement investis en innovant par une marche de 10 kilomètres « Opération Nature Propre »,

puisque le thème dédié lors de cette 6^e édition 2022 était « Le sport pour l'environnement et le climat ».

La flamme citoyenne est alors arrivée dans notre commune et accueillie sous des applaudissements par monsieur le maire, Bruno Troni et une délégation d'élus.

Le collège a également mouillé le maillot !

Lundi 24 janvier, à 8h, monsieur Chopineaux, principal de l'établissement, a accueilli l'ensemble des collégiens et a déclaré l'ouverture de la Semaine Olympique...une semaine riche en activités, dédiée aux sportifs mais également aux moins sportifs, puisque l'ensemble du corps professoral a adhéré à l'événement et pas uniquement les professeurs d'éducation physique et sportive.

C'est ainsi que les jeunes ont pratiqué le handisport, ont participé au tournoi olympique avec

les professeurs ou au village olympique mis en place par le service Sport de la municipalité alors que d'autres ont visionné le film *La couleur de la victoire* et ont ensuite pu réfléchir sur le sens de cette semaine. Un jeu de piste dans la ville, des exposés autour des épreuves paralympiques et une conférence avec les sportifs préparant les JO ont également été créés.

Saluons là l'investissement de l'équipe éducative pour cette 1^{ère} édition !



Parole d'élue !



Fadila BRIKI, adjointe au maire déléguée aux sports, à la jeunesse et à la santé vous accueille sur rendez-vous le vendredi de 16h30 à 17h30, en mairie.

Billy-Montigny n'a plus à prouver son statut de « ville sportive ». Son large tissu associatif ainsi que les nombreuses réhabilitations et constructions d'infrastructures réalisées par la municipalité en attestent. Prochainement, la construction du futur centre aquatique viendra appuyer ce fait !

En 2019, nous avons obtenu le label « Terre de Jeu 2024 ». En 2020, la salle Otello Troni a été retenue centre de préparation aux jeux pour le handball, puis le terrain de football en revêtement hybride en 2021. Cela nous a motivés à créer un service des sports qui nous permettra de capitaliser notre investissement et notre participation aux J.O. Paris 2024.

Le service des sports deviendra le maillon essentiel entre la municipalité, les associations et les écoles, pour faire porter les valeurs de l'éducation, de la santé et de la citoyenneté.

Enfin, dans la continuité de notre investissement pour les JO 2024, la ville de Billy-Montigny a décidé de répondre à l'appel à projet des volontaires dans le cadre de Paris 2024, afin de donner une opportunité à des billysiens de participer en tant que bénévoles aux jeux olympiques et paralympiques 2024. Cette expérience sera unique et un bel héritage pour notre commune.

Un accès au numérique facilité avec le Pass Numérique

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité de Billy-Montigny se joint à la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin (CALL) dans le dispositif Pass Numérique afin de lutter contre l'illectronisme.

Qu'est ce que ce Pass?

Ce pass a été créé sous la forme d'un carnet de 5 tickets d'une valeur faciale de 10 euros.

A qui s'adresse-t-il ?

Toute personne habitant le territoire de la CALL.

Quel est l'objectif ?

Grâce à ce pass, vous bénéficiez d'un accompagnement et d'une formation spécifique au numérique.

Où s'adresser ?

Rendez- vous :
•Au CCAS, 33 rue de Rouvroy
Tél : 03.21.76.23.00
•Au Cyber-base, Ecole Voltaire-Séguin,
Rue Jules Guesde
Tél : 09.64.14.33.62
Mail : cyberbase@billy-montigny.fr



Quel est le fonctionnement ?

- 1 Remplir un dossier et échanger avec les prescripteurs des carnets afin de diagnostiquer vos compétences et besoins en numérique.
- 2 Étude du dossier
- 3 Le dossier sera validé si vous remplissez les critères d'attribution et vous serez alors invité à retirer votre carnet puis vous inscrire aux ateliers « APTIC » proposés par l'espace cyber-base.
- 4 En échange d'un nombre de chèque(s) prédéfini, vous pourrez vous former aux compétences choisies parmi celles proposées dans le catalogue de service de la structure d'accompagnement.

Le planning de votre cyberbase

Semaine du 1 au 4 février			
M	1	17 ^h - 19 ^h	Envoyer, recevoir et gérer ses mails
M	2	16 ^h - 18 ^h	Spécial Chandeleur: éditer une fiche recette
J	3	16 ^h - 18 ^h	Jargon informatique 2 ^{ème} partie
V	4	16 ^h - 18 ^h	Accès libre

Semaine du 8 au 11 février			
M	8	17 ^h - 19 ^h	Réservé APTIC
M	9	16 ^h - 18 ^h	Accès libre
J	10	16 ^h - 18 ^h	Découvrir le photomontage en ligne
V	11	16 ^h - 18 ^h	Organiser ses dossiers et fichiers

Semaine du 15 au 18 février			
M	15	17 ^h - 19 ^h	Jargon informatique 2 ^{ème} partie
M	16	16 ^h - 18 ^h	Entraide Party
J	17	16 ^h - 18 ^h	Consulter et déposer une annonce en ligne
V	18	16 ^h - 18 ^h	Accès libre

Semaine du 22 au 25 février			
M	22	17 ^h - 19 ^h	Découvrir le photomontage en ligne
M	23	Fermeture exceptionnelle	
J	24	16 ^h - 18 ^h	Envoyer, recevoir et gérer ses mails
V	25	16 ^h - 18 ^h	Réservé APTIC

Difficulté			
	Tout public		Intermédiaire
	Débutant		Confirmé

Votre médiathèque vous recommande...

Livre

Zoom sur Aurélie Valognes

On les appelle les « feel good books ». Littéralement, les « livres qui font du bien ».

Chaque printemps, leurs couvertures colorées aux titres pétillants déferlent en librairie. En quatre ans, ces romans, chroniques sensibles d'un monde en crise, se sont imposés dans les bibliothèques de millions de Français. En cette période de crise sanitaire, encore plus...

Aurélie Valognes est une écrivaine française qui a quitté sa carrière dans le marketing pour prendre la plume. Elle dépeint la société contemporaine avec sensibilité, humour et émotion. Sa plume est simple, les pages s'enchaînent facilement...

Elle s'est fait connaître en 2014 avec son roman « Mémé dans les orties », depuis elle enchaîne les succès, sept à son actif dont le dernier sorti en mars 2021 « Le Tourbillon de la vie »

Retrouvez tous ses ouvrages en emprunt dans votre médiathèque.



Livre

La Passe-miroir

La Passe-miroir est une saga en 4 volumes empreinte de fantaisie, de magie et d'intrigues. Ophélie, jeune fille frêle, maladroite et timide a le don de percevoir le passé des objets qui l'entourent et de voyager à travers les miroirs. Elle se retrouve propulsée dans un monde cruel, empli de manipulations, d'énigmes, et de mystères par des fiançailles forcées.

Cette tétralogie a été un coup de cœur pour tous les lecteurs de la médiathèque qui l'ont empruntée.



GROUPE DE PAROLE ÉGALITÉ * RELATIONS * INTIMITÉ

ATELIERS AUTOUR DU SEXISME, DU COUPLE, DU CORPS, DE LA COMMUNICATION, DES VIOLENCES...

OUVERT À TOUTES LES FEMMES

JEUDI 10 FÉVRIER

9H30, AU CCAS, 33 RUE DE ROUVROY

Inscriptions sur place ou au 03 21 76 23 00

Bienvenue à « Pinocchio Pizza » !

Depuis quelques jours, un nouveau commerce s'est installé au 21 rue du 8 mai à Billy-Montigny. Il s'agit de « Pinocchio Pizza » et comme son l'indique, son nez ne s'allongera pas pour vous dire que les pizzas sont succulentes.

Les pizzaïolos Julien Anglani (diplômé de l'école française de pizzaïolo à Paris) et Quentin Cense vous feront découvrir leurs délicieuses pizzas (base

crème ou tomate) dont la pâte est pétrie sur place. Ils n'utilisent que des produits frais et elles sont cuites au four à bois (à la flamme). Ils font également des tiramisus maison.

Alors, si l'envie vous vient de déguster de bonnes pizzas, n'hésitez pas à vous rendre sur place.

Possibilité à emporter ou en livraison (via uber eat).



L'établissement est ouvert du mardi au jeudi de 18h30 à 21h et du vendredi au dimanche de 18h30 à 22h.

Tél : 07 49 87 94 16.

Mail : pinocchiopizza@yahoo.com

Facebook : Pinocchio pizza

Votre cabinet d'assurance Allianz M.Zaczek !

Michaël Zaczek, agent général d'assurance, et Anais Pley, responsable d'agence, vous accueillent au 52 rue Jean Jaurès (face au parking gratuit de la place Leclerc). Ils s'adressent aux particuliers, aux professionnels, aux collectivités et aux associations locales. En effet, dans leur volonté de cibler Billy-Montigny et ses alentours, les deux assureurs favorisent la proximité et l'écoute en agence, de manière physique, dans un cadre accueillant.

Assurance auto, habitation, prévoyance santé ou retraite : vous pouvez souscrire à une prestation complète et de fait, bénéficier d'un avantage lié au cumul tarifaire mais aussi via un parrainage.

Téléphone : 03 21 20 04 87

Mail : 4006351@agents.allianz.fr

Horaires : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h



Aide à l'installation des commerces et aide à la rénovation des façades

Comment y prétendre ?

Pour les commerces qui s'implantent sur notre territoire, une aide forfaitaire, destinée à couvrir une partie des frais d'installation, sera attribuée à hauteur de 3 000€ maximum.

Pour les façades commerciales, l'aide bénéficiera aux propriétaires ou aux locataires qui rénovent leurs façades. Elle sera accordée pour tous travaux visibles depuis la voie publique et uniquement pour la partie basse du commerce.

Les dossiers seront examinés par le conseil municipal et une suite sera donnée aux commerçants.

Renseignements : Hôtel de Ville
rue Jean Jaurès – 03 21 13 81 13
secretariat-general.bm@orange.fr
Site internet : www.billy-montigny.fr

Pour la liste d'Union Républicaine

En ce début d'année, les élus communistes, socialistes et républicains billysiens, espèrent que cette année 2022 marquera la fin de la crise sanitaire qui vous a toutes et tous éprouvés et qu'elle vous permettra de retrouver la joie ainsi que des conditions de vie meilleures.

"Emmerder les gens, ce n'est pas une politique de santé publique", disait récemment un infectiologue bien connu des médias. Le pass vaccinal ne l'est pas davantage pourrait-on ajouter. Ce fameux sésame sera-t-il en capacité de convaincre les réfractaires de la première heure ? Il est permis d'en

douter. Une campagne d'explication visant à sensibiliser des personnes non vaccinées parce qu'isolées, démunies ou encore sceptiques serait-elle plus appropriée que des mesures portant clairement atteinte aux libertés. Il est surtout insupportable de voir des gouvernants instaurer ce type d'instrument pour « réduire la pression » hospitalière alors que ce sont eux qui, depuis des décennies, détruisent le service public de la santé. Sous-effectifs, pénurie de matériel, concentration de services qui aboutissent à des difficultés d'accès aux soins, fermetures de SMUR... Les témoignages de

personnels soignants atterrés par cette situation ne manquent pas.

En la matière -comme dans bien d'autres domaines du reste- le terme « économie » continue pourtant de dominer la réflexion, comme si la santé ne pouvait être regardée que comme un coût plutôt que comme un investissement pour l'avenir. Cette crise sanitaire n'a eu comme seul mérite que de révéler l'extrême fragilité de notre système de soins. Reste aujourd'hui à définir une stratégie qui ne se résume plus à une logique purement comptable.

• Pour le groupe majoritaire

Pour la liste
Rassemblement National

Tribune
non-parvenue

Pour la liste
La Renaissance Billysienne

Tribune
non-parvenue

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.

JENIFER
BARTOLI

ÉLODIE
MARTELET

CAMILLE
COMBAL

LAURENT
GERRA

DAMIEN
BONNARD

LOLA
DUBINI

FATOU
KABA

et GÉRARD LANVIN

VENDREDI 11 FEVRIER 2022 à 14^H30

Séance de cinéma proposée par la municipalité de Billy-Montigny
en partenariat avec CinéLigue

JUSQU'OU VOS RÊVES VOUS MÈNERONT-ILS?

ILLUMINATION PRÉSENTE

TOUS EN SCÈNE 2

ESPACE CULTUREL LEON DELFOSSE

Avenue de la Fosse 2, billetterie sur place.



Tarif plein : 4,80 €

Tarif réduit : 3,80 € (moins de 16 ans, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, allocataires RSA, handicapés)

Tarif groupe jeunes : 2,60 € (scolaires, centre de loisirs) - 1 accompagnateur exonéré pour 10 enfants

Autres groupes de plus de 10 personnes : 3,80 € (adultes, seniors, groupes mixtes parents/enfants, groupes associatifs) - 1 seul payeur pour le groupe.